

Les Nouvelles d'Andrest

Bulletin d'Informations Municipales n° 4 - 2^e semestre 2015



Madame, Monsieur, chers concitoyens,

Depuis le dernier bulletin municipal, quelques faits marquants ont rythmé la vie nationale, départementale et communale. Ces événements ne manqueront pas d'avoir des conséquences, je l'espère positives, sur notre vie locale :

- La loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) qui doit, entre autres moderniser la vie politique locale, nous concerne avec un éventuel agrandissement de la Communauté de Communes Vic-Montaner (29 communes, 13 000 habitants) au 1^{er} janvier 2016. Le seuil de 20 000 habitants proposé est actuellement repoussé par les élus ruraux. C'est un sujet qui prête à débat. A suivre...

A l'échelle de la Commune :

- Le projet de l'extension de l'école est lancé pour une fin des travaux fixée à juillet 2017.
- **Le site Internet (www.andrest.fr) de la commune sera en ligne début juillet.**
- Une promesse de vente du presbytère a été signée le 3 juin 2015. Le produit de cette vente est destiné en partie à financer la construction de l'école. Les utilisateurs actuels de ce bâtiment seront "relogés" temporairement dans les locaux de l'ancienne Poste en cours de rénovation.
- Vous êtes invités à la cérémonie du 14 juillet pendant laquelle seront remises des Médailles d'Honneur du Travail à des employés communaux.
- Du point de vue intercommunal, l'implantation d'une micro crèche à Andrest est acquise, le lieu d'implantation restant encore à déterminer.

L'offre culturelle et d'animation intercommunale est importante : n'hésitez pas, pour préparer vos vacances, à consulter le programme complet à l'Office de Tourisme de Vic-en-Bigorre.

Vous trouverez beaucoup d'autres informations au fil de ce bulletin et, pour terminer, je vous souhaite un agréable été.

Francis PLENACOSTE
Maire d'ANDREST

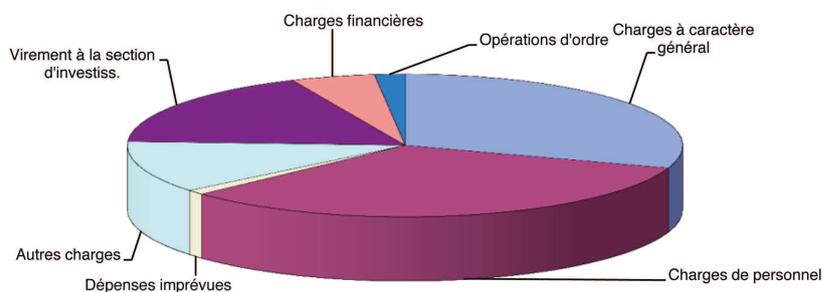
Budget de fonctionnement (Prévisions 2015)

Le budget 2015 a été voté lors du conseil municipal du 13 avril 2015.

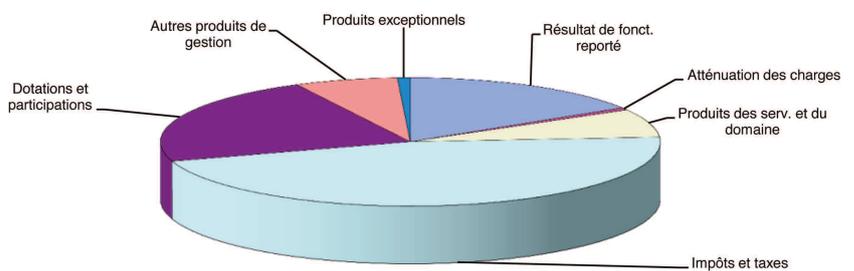
Conformément à ses engagements, la municipalité a décidé de ne pas augmenter sa part communale dans le montant des impôts locaux pour l'année 2015.

Dans un contexte budgétaire très contraint, la commune maintient les investissements prévus, en particulier la réfection de la rue Robespierre et le lancement de l'étude pour l'extension de l'école.

Dépenses	
Charges à caractère général	255 088,20
Charges de personnel	278 250,03
Dépenses imprévues	9 000,00
Autres charges	99 314,97
Virement à la section d'investiss.	148 082,84
Charges financières	41 350,00
Opérations d'ordre	15 000,00
	846 086,04



Recettes	
Résultat de fonct. reporté	136 038,04
Atténuation des charges	5 500,00
Produits des serv. et du domaine	60 300,00
Impôts et taxes	390 909,00
Dotations et participations	189 853,00
Autres produits de gestion	56 480,00
Produits exceptionnels	7 006,00
	846 086,04



Excédent cumulé	
L'excédent de fonctionnement cumulé s'élève à 178 304,13 €	

Taux communaux inchangés

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
T.H.	9,90	9,90	9,90	9,90	9,90	9,90	9,90	9,90
F.B.	11,20	11,20	11,20	11,20	11,20	11,20	11,20	11,20
F.N.B.	55,00	55,00	55,00	55,00	55,00	55,00	55,00	55,00

INVESTISSEMENTS 2015	
Le budget d'investissement pour l'année 2015 a été voté à hauteur de 399 080,72 €, dont 133 674,24 € TTC pour la réfection de la rue Robespierre.	

Travaux Rue Robespierre

La rue Robespierre est en cours de réfection avec l'enfouissement de tous les réseaux, y compris le réseau d'eaux pluviales.

Le chantier est en phase de câblage. Quelques branchements eau et tout-à-l'égout restent également à faire sur les parties constructibles. Ensuite, viendra la phase finale avec un revêtement enrobé et un cheminement piétonnier.

Afin que les entreprises puissent travailler, la rue est souvent fermée en semaine et a été également mise en sens unique Est – Ouest (Groupe Médical vers Départementale), ce qui sera son sens de circulation définitif.

Le fond de la rue Jacques Duclos (soit vers les ateliers municipaux) aura également ses réseaux enfouis ainsi qu'un goudronnage et toute cette rue possèdera de nouveaux lampadaires identiques à ceux de la rue Robespierre.

Nous veillons à ce que ces travaux puissent être livrés le plus rapidement possible et nous vous remercions d'être patients devant les contraintes qui perturbent vos déplacements.

Rue Pasteur - Rue Bizet

Une vue de la Rue Pasteur avant et après travaux d'enfouissement (travaux réalisés à l'automne 2014).



Atelier d'aide à la recherche d'emploi

Un atelier d'aide à la recherche d'emploi, rédaction de CV et de lettres de motivation est proposé à titre bénévole, par un professionnel de la commune. Renseignements et inscriptions auprès de la Mairie.

Bilan positif pour les rythmes scolaires

Les activités périscolaires de cette année scolaire se sont bien déroulées. La plupart des enfants ont activement participé aux divers ateliers proposés. Nous remercions les nombreux bénévoles pour leur investissement :

- Pierre Pomès pour le théâtre
- Paul Garcia pour les « piègeurs 65 »
- Céline de la Médiathèque pour son atelier Kamishibaï
- Jérôme Lendres pour l'initiation musicale
- Maud Larmitou pour le tri sélectif des déchets

Mais aussi notre personnel communal pour leur créativité et leur motivation à l'égard des enfants en proposant des activités régulièrement renouvelées.

Merci également à l'association Bigorra Sports et à Marine Lescloupé pour les activités sportives.

L'année se terminera par un spectacle musical préparé par Laureen Martin qui aura lieu le mardi 23 juin à 20h30 à la salle des fêtes, ainsi qu'un rallye découverte du village organisé par Chantal Guinle qui se déroulera durant la dernière semaine d'école.



Création d'un ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole)



Dans un souci de simplification et d'organisation du temps périscolaire (garderie, cantine et temps d'activités périscolaires), la municipalité a choisi de mettre en place un ALAE.

Cette structure permettra de conserver des activités périscolaires de qualité et renouvelées chaque année, tout en facilitant la vie des parents. Une facture globale mensuelle sera établie en fonction du quotient familial de chacun. Finis les tickets roses et verts !

Fermeture d'une classe :

Par décision de l'inspection académique, nous déplorons, malgré des effectifs stables, la fermeture d'un poste d'enseignant.

Notre collaboration avec la Fédération Léo Lagrange :

Continuité et élargissement du Centre de Loisirs Andrest-Siarrouy. Comme les années précédentes, le Centre de Loisirs a ouvert pendant les vacances de printemps. Le Centre ouvrira pendant les vacances d'été du 6 au 31 juillet inclus.



Nous nous préparons pour les vacances d'été où il fonctionnera du 6 au 31 juillet inclus. Les inscriptions se feront en mairie les 19, 22 et 29 juin prochains.

Nouveauté : ouverture du centre pour les vacances d'automne du 19 au 30 octobre.



Projet de création d'une micro-crèche intercommunale :

La Communauté de Communes a lancé un projet de création d'une micro-crèche sur Andrest. Une étude est en cours afin de déterminer un lieu d'implantation.

Vigilance canicule 2015

Monsieur le Maire informe les habitants de l'ouverture d'un répertoire destiné à recenser les personnes âgées et les personnes handicapées qui seraient susceptibles de bénéficier du plan d'alerte et d'urgence départemental. Ce répertoire sera ouvert au secrétariat de la Mairie.

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

L'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde est en cours et sera finalisé cette fin d'année.

Il consiste à préparer un plan d'actions, qui, lors de catastrophes naturelles, technologiques ou sanitaires, sera mis en oeuvre afin d'alerter, d'informer, de soutenir et de protéger la population au regard des risques encourus.

Il se base sur le recensement des vulnérabilités et des risques.

Les principaux acteurs sont les élus, les agents municipaux, les associations, les bénévoles ainsi que les entreprises partenaires (mise à disposition de moyens).

Il fonctionne en étroite collaboration avec une cellule de crise éventuellement mise en place en Préfecture.

Une information plus complète sera diffusée sur le prochain bulletin.



Journée éco-citoyenne

En matière d'environnement, la commune a pour objectif de lutter contre toute atteinte portée à la nature (pollutions diverses, abandon de déchets).



Aussi, en partenariat avec le Centre Leclerc, une journée éco-citoyenne a été organisée au printemps dernier. Une trentaine de bénévoles (élus, membres d'associations du village, particuliers...) ont enlevé de nombreux déchets abandonnés aux quatre coins du village : une véritable opération de nettoyage et un geste éco-citoyen pour préserver notre environnement !

Rappel :
un arrêté municipal a été pris et sanctionne désormais les abandons sauvages de déchets par des peines d'amendes.



Rappels citoyens

Vigilance :

En cette période estivale, avec de possibles départs en vacances, soyez attentifs à votre voisinage afin d'éviter de possibles cambriolages.

Bruits :

Rappel des horaires de bricolage, de jardinage et tonte des pelouses :
Jours ouvrables :
8 h 30 à 12 h et 14 h 30 à 19 h 30.

Samedi :

9 h à 12 h et 15 h à 19 h.

Dimanche et jours fériés :

10 h à 12 h et 16 h à 18 h.

Feux :

L'incinération de matières, quelle que soit leur nature (y compris les déchets verts) est interdite.

Chiens errants :

Les propriétaires d'animaux, et notamment des chiens doivent prendre toute mesure utile pour prévenir la gêne de leur voisinage en empêchant leurs animaux de faire du bruit de manière répétitive. Surtout, ne jamais les laisser en errance dans le village.

Dates à retenir

14 juillet : Cérémonie Fête Nationale
Vin d'honneur à la Mairie

28, 29 et 30 août : Fête locale (Organisation AAA)

1er septembre : Rentrée scolaire

28 novembre : Théâtre "Victambules"

5 décembre : Fête de la sainte Barbe

6 et 13 décembre : Elections régionales

12 décembre : Concert "L'Indépendante"

31 décembre : Réveillon saint Sylvestre
(Organisation AAA)